

**ABONNEMENTS**  
 Par an, en avance..... \$3.00  
 Par six mois..... 1.50  
 Par quatre mois..... 1.00  
 Édition Hebdomadaire..... \$1.00

Administration et Rédaction,  
 524, Rue St-Jacques.

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

**ANNONCES**  
 Première insertion, par ligne..... 0-25  
 Trois fois par semaine..... 0-60  
 Une fois la semaine..... 0-40  
 Avis de Mariages, Mariage ou Décès... 0-50

En Société de Publications,  
 Propriétaires.

**LE CANADA**  
 Ottawa, 10 Mai 1887

**UNE INJUSTICE**  
 La nomination d'un évaluateur pour la basse-ville, faite tout dernièrement à la suggestion du maire et du chef du Bureau des évaluateurs de la cité, a créé un grand mécontentement parmi les Canadiens français et soulevé de nombreuses plaintes. Tous s'accordent à dire que cette nomination est une injustice faite aux Canadiens français.

M. Riopel, un Canadien-français, qui occupait cette charge depuis plusieurs années à la satisfaction générale, ayant résigné, il était tout juste qu'un Canadien-français fut nommé à cette position; la chose va de soi, d'autant plus que la localité dans laquelle s'exercent les fonctions du cotiseur est habitée en grande partie par des familles canadiennes-françaises. A-t-on pensé à cela? pas le moins du monde; un ami désirait être casé, qu'il fut ou non qualifié pour remplir les devoirs de cette charge, cela n'influença en rien la décision d'une petite coterie et M. Nevill fut nommé en remplacement de M. Riopel, malgré toutes les protestations des échevins Canadiens-français qui, voulant rendre justice aux contribuables, ont travaillé énergiquement pour qu'un de leurs compatriotes fut nommé à la charge. Imaginons pour un instant un cotiseur qui ne connaît pas un mot de notre langue et qui est appelé à exercer les devoirs de sa position parmi des canadiens; c'est ridicule, ni plus ni moins et cependant c'est bien là le cas de M. Nevill qui, nous le répétons, n'était pas l'homme de la situation.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on nous apprend que le mécontentement s'est tellement accentué qu'il a été décidé de tenir sous peu une assemblée d'indignation pour protester contre cette injustice flagrante à l'égard de la population canadienne française de la ville.

**COUPS DE CRAYON**  
 Les nouveaux changements ministériels ne seront pas faits avant la fin de la session.

Les membres du club de cricket de la Chambre des Communes ont pris leur première joute amicale aujourd'hui. Une jolie petite tente a été dressée pour la circonstance.

Les contrats pour habillements de la police à cheval du Nord-Ouest seront donnés cette semaine. Le prix total de ces contrats est de \$50,000.

M. Baird, le député du comté de Queen est parti hier pour s'en retourner dans ses foyers. On ne condait pas la raison de ce départ précipité.

Le seul cas analogue à celui du malheureux député d'Addington, M. Bell, est celui de feu l'honorable Adam Crooks. Selon toute probabilité, le siège de M. Bell restera vacant jusqu'à la fin de la session et alors aura lieu une nouvelle élection.

Il est probable que les députés de la Colombie Anglaise vont demander au gouvernement de voter une certaine somme d'argent pour venir

en aide aux familles des malheureux mineurs ensevelis vivants dans une mine de charbon à Nanaimo.

Une députation de Manitoba a eu une entrevue hier avec l'honorable ministre des chemins de fer au sujet d'un subsides en faveur du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

La correspondance relative à la nomination de sir Alexander Campbell et M. Sandford Fleming, comme délégués de la Conférence Coloniale à Londres, a été déposée sur la table hier.

Un député a reçu des nouvelles privées hier de M. Bell dont l'état n'est pas aussi alarmant que l'on serait porté à le croire; les médecins du malade sont plein d'espoir d'une guérison complète d'ici à une couple de mois.

En réponse à M. Mara, l'honorable M. Pope a dit, hier, que le tarif du chemin de fer Pacifique Canadien dans la province de la Colombie Anglaise n'avait pas été approuvé par le gouverneur en conseil. La compagnie a promis cependant de le soumettre sous peu pour approbation.

Sir Adolphe Caron a donné un dîner à sa résidence, avenue Daly, hier soir. On remarquait parmi les invités: Sir John et Lady Macdonald, honorable M. et Mme Thomas White, Sir Wm. et Lady Ritchie, honorable M. Plumb, Sir Donald A. Smith, M. et Mme Small, M. et Mme Kenny, M. et Mme Robillard, Sir Fred. et Lady Middleton, Miss McGreevy, le maire et Mde Stewart, Colonel et Mde Powell, M. et Mde Currier, M. A. Ferguson, honorable M. Thompson.

Le bill amendant l'acte concernant l'immigration chinoise, déposé sur le bureau de la Chambre des Communes par l'honorable M. Chapleau, a pour objet de permettre l'entrée au Canada d'une chinoise mariée à un blanc sans payer de droit, de permettre aux Chinois de passer par le pays sans droit, de permettre aux réidents chinois de s'absenter du Canada pendant trois mois, et de donner à la province dans laquelle se fait la perception un quart des droits reçus des immigrants après avoir payé les dépenses de perception. On n'a pas l'intention de prohiber entièrement l'immigration chinoise.

Hier matin, M. Franck Fisher, surintendant de la compagnie du Cable Atlantique Français, accompagné de McDougall et McKen, députés, a eu une entrevue avec sir Hector Langevin pour un subsides à la construction d'un cable reliant les îles de Satterlie à la terre ferme et du côté sud jusqu'au Détroit de Canso, permettant à tous les vaisseaux arrivant de l'Est aux îles de Satterlie d'être signalés de là au Bureau Météorologique.

La compagnie se propose aussi de tenir une ligne à Montréal et Halifax arrêtant à toutes les principales villes sur la route et mettant les métropoles en communication directe avec la Bretagne et l'Europe. Sir Hector a promis de prendre la chose en considération et de la soumettre à ses collègues à la prochaine réunion du Cabinet.

**En bonne demande.**  
 Les cultivateurs des environs de la ville disent que les hommes pour travailler sur les terres sont en grande demande cette année. Tout fait prévoir que les récoltes cette saison seront très bonnes. On offre jusqu'à \$20 par mois et la pension aux journaliers qui désirent s'engager pour travailler sur la terre.

**PARLEMENT FEDERAL**  
**CHAMBRE DES COMMUNES**

Ottawa, 9 mai.  
 La séance est ouverte à 3 heures. Sir Charles Tupper dépose les estimations pour l'exercice expirant le 30 juin 1888; elles sont déferées au comité des subsides.

Sir John Macdonald propose que l'ajournement de la Chambre, le mercredi 18 courant, dure jusqu'au mercredi de la semaine suivante.

La motion est adoptée.

Sir A. P. Caron, en réponse à M. Purcell dit qu'il n'est pas au pouvoir du gouvernement fédéral d'accorder du scrip ou des pensions aux vétérans de 1837. Cette affaire, ajoute-t-il, est du ressort des gouvernements d'Ontario et de Québec, vu qu'elle date d'avant la Confédération.

M. Pope, en réponse à M. Mara, dit que la compagnie du Pacifique a informé le gouvernement qu'elle sera bientôt en état de soumettre ses taux au gouvernement pour ce qui concerne la Colombie Anglaise.

M. Pope, en réponse à M. Béchard dit qu'il n'a pu rien trouver qui permit à la compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly ou à ses successeurs, de construire un quel que long de son pont, sur la rivière Richalieu à St-Jean.

M. Mitchell demande si le gouvernement a reçu des chefs de départements des recommandations tendant à la révocation ou la mise à la retraite de quelques fonctionnaires dans le comté de Northumberland.

M. Pope dit que dans son département il n'a été fait rien de grave. Les différents ministères donnent la même réponse pour ce qui concerne leurs départements respectifs.

M. Mills propose que le rapport déposé sur le bureau de la chambre par le greffier de la couronne en chancellerie concernant la proclamation des députés élus dans la Gazette Officielle, soit déferée au comité des privilèges et élections avec instruction de faire une enquête sur la conduite de certains officiers rapporteurs et du greffier de la couronne en chancellerie. En retardant la proclamation des députés libéraux, dit-il, le greffier de la couronne a violé son serment d'office.

Sir John Macdonald dit que la question a déjà été discutée et qu'avant de porter un jugement sur la conduite du greffier, d'entendre ses explications. Il propose en conséquence comme amendement, que le greffier de la couronne en chancellerie reçoive instruction de mander par lettre adressée au greffier de la chambre la manière dont il a publié les noms des députés élus dans la Gazette Officielle et les raisons qui l'ont guidé dans ses actes.

M. Blake combat l'amendement disant qu'il suffit de la preuve déjà soumise pour savoir quelle ligne de conduite a suivie le greffier de la couronne en chancellerie.

A six heures la séance est suspendue.

**SÉANCE DU SOIR**  
 M. McMullen se plaint que la proclamation de son élection a été retardée de dix jours.

M. Davies propose, comme sous amendement, que la motion de M. Mills soit précédée des mots suivants: "Attendu qu'il appert des déclarations de certains membres faites en cette enceinte que quelques rapports d'élection ont dû parvenir au greffier de la couronne en chancellerie plus tôt qu'il ne le dit, et qu'il appert du rapport du greffier de la couronne en chancellerie que des retards graves ont été apportés à la transmission des rapports d'élection au dit greffier et à l'impression dans la Gazette Officielle; attendu que, de plus, la plupart des députés libéraux ont eu à souffrir de ces retards pendant plusieurs semaines."

M. C. H. Tupper dit que la chambre n'a pas de raison de commencer une enquête en vue de punir la conduite d'un fonctionnaire dont la conduite n'a causé de dommage à aucun député.

Plusieurs députés prennent la parole sur cette question.

M. Mills accuse le greffier de la couronne en chancellerie de s'être parjuré et reproche au gouvernement de vouloir le transférer au greffe du conseil privé avec une augmentation de salaire de \$350.

M. Patterson (d'Essex) dit que c'est du temps perdu de discuter cette question qui n'a pas la moindre importance. Les fonctionnaires accusés de fautes imputées au greffier de la couronne en chancellerie sont passibles d'une amende de \$500. Pourquoi les membres de l'opposition ne les poursuivent-ils pas plutôt?

M. Laurier prétend que le gouvernement responsable n'existe que de nom au Canada.

M. Sprue dit que l'opposition est à la recherche d'un bon émissaire auquel elle ferait expier sa défaite.

M. Charlton dit que le temps sera bientôt arrivé d'un appel aux armes si la majorité continue de fouler ainsi aux pieds les droits de la minorité.

M. Ward (de Brockville) condamne énergiquement les paroles extravagantes de M. Charlton.

M. Patterson (de Brant) dit que les privilèges de la chambre ont été violés.

M. Chapleau dit qu'il ne se serait pas levé pour adresser la parole si la Gazette Officielle ne relevait pas de son département, j'ai été élu, ajoute-t-il, par près de neuf cents voix de majorité, et cependant bien que la Gazette Officielle fut directement sous ma charge, mon élection ne fut pas annoncée avant le 19 de mars. Pour tout dire j'ai pas éprouvé pendant ce temps de troubles de conscience comme certains membres de l'opposition. A les croire la constitution serait en danger; quand j'ai entendu parler d'un appel aux armes tout à l'heure, je m'attendais à voir le député de Norfolk aller demander au député de Québec-Est sa vieille carabine de la Saskatchewan. J'ai été bien surpris d'apprendre que nous n'avions plus de gouvernement responsable au Canada et que les luttes de Baldwin et Lafontaine de 1841 à 1844 auraient été vaines. On a aussi parlé de droits populaires méconnus; pas un seul électeur que je sache n'a fait entendre des plaintes, le peuple, au contraire, a déclaré qu'il était parfaitement satisfait.

Il ne serait pas juste de faire passer le greffier de la couronne en jugement avant d'avoir entendu ses explications. J'ai été premier ministre de la province de Québec.

M. Préfontaine—Pour la honte de la province.

L'Orateur déclare que cette expression n'est pas parlementaire et dit à M. Préfontaine qu'il faut la retirer.

M. Chapleau—Si le député qui s'est levé pour m'insulter croit honorer par là son comté, grand bien lui fasse. Quand j'étais premier ministre de la province de Québec j'ai défendu l'un des principaux fonctionnaires de la chambre qui avait été attaqué bien qu'il fut l'un de mes adversaires en politique.

M. Préfontaine combat l'amendement de sir John Macdonald.

Le sous-amendement de M. Davies est mis aux voix et rejeté par un vote de 104 contre 72. L'amendement de sir John est adopté sur la même division.

A 1.40 a. m. la séance est levée.

Le steamer "Titania" est sorti hier de la cale sèche, à Québec, et est maintenant à Lévis, où il va prendre une cargaison et partir immédiatement pour l'Europe. Tous les navires qui remontent le fleuve n'ont rencontré que très peu de glaces.

UN CONSEIL AUX MÈRES—Êtes vous troublées la nuit et tenues éveillé par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi, allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui, il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amoit les gencives, diminue l'inflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les droguistes du monde entier. Prix, vingt-cinq centimes la bouteille.

Demandez le Sirop Calmant de Mme Winslow et n'en prenez pas d'autre sorte.

**B. G.**

**NOUVELLES**  
**Étoffes à Robes.**  
**Grande Vente**  
**COMPTANT**  
 DE NOUVELLES  
**Marchandises de Printemps**  
**CETTE SEMAINE.**

153 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 10 centins, valant 15 cts.  
 170 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 12 centins, valant 18 cts.  
 130 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 15 centins, valant 20 cts.  
 115 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 20 centins, valant 30 cts.  
 193 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 25 centins, valant 35 cts.  
 163 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 30 centins, valant 45 cts.  
 187 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 35 centins, valant 50 cts.

—AUSSI—  
 Soie noire et 4 couleurs à des prix extrêmement bas.

**BRYSON**  
**GRAHAM**  
**et Cie,**  
 150, 152, 154, rue Sparks.

**& Cie.**

**PHILIBERT**  
 IMPORTATEUR  
 Tapisseries Américaines Anglaises et Ecossaises.  
 COIN DES RUES DALHOUSIE ET ST. PATRICE, OTTAWA.

**Ceinture, Tapisseries, Peintures préparées, Huile, Mastic, Pinceaux, Vitres.**  
 Articles de peinture en général.

**SPECIALISTE POUR LE TRAITEMENT DE LA**  
**Dyspepsie et des paralysies**  
**Dr de Bonald**  
 Gradué de l'Université McGill, de la Faculté de Médecine de Paris, Membre titulaire de la Société des Arts, Science et Belles Lettres de Paris.  
 66 Rue Stewart, (Ottawa)  
 Avril 23, 1887—Im.

**AVIS DU BUREAU DE POSTE**  
 A partir de cette date, jusqu'à nouvel ordre, la fermeture des boîtes anglaises aura lieu comme suit:  
 Les lundi à 6 30 h. p. m. par expédition des vapeurs de la ligne North German Lloyd, de New-York.  
 Les mercredi à 6 30 h. p. m. par expédition des vapeurs Allan ou du Dominion, de Rimouski. Un sac supplémentaire sera fermé à 1.40 p. m.

J. A. GOUIN  
 Maître de Poste  
 Ottawa, 9 mai 1887

**PEINTRES DEMANDES**  
 Plusieurs bons peintres trouveraient de l'emploi en s'adressant immédiatement à M. Ed. LIMOGNE, 167 rue de l'Église, Ottawa, 5 mai 1887—3f.

**TAPISSERIE!**  
 Tapissier de manufacture Anglaise, Française, Belge, Américaine, Japonaise, et Canadienne, à des prix variant de 4 cts. la pièce en montant.  
 Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que tous ceux d'Ottawa combinés.

**WM. HOWE**  
 Bloc Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.  
 Ottawa, 6 avril 1887—6u

**RESTAURANT FRANÇAIS**  
**C. L. BELIER, PROP.**  
 Pâtés aux huîtres de choix extra et Dîners au Poisson.  
**DURANT LE CAREME.**  
 Toutes les primeurs de la saison.  
**68, RUE METCALFE, OTTAWA.**  
 P. S.—M. Belier fournira aux familles privilégiées des SOUPES soit à la chopine, la pinte ou au gallon.

**Grande Vente à bon Marché**  
**LAMPES**  
 LAMPES ÉLECTRIQUES  
 LAMPES ÉLECTRIQUES et de fantaisie à la moitié du prix ordinaire.  
**COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE Nationale de Cole, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.**

**CHAPEAUX**  
**Fentre, Soie et Pull over**  
**Capots caoutchouc et parapluies.**  
**Circulars caoutchouc pour Dame.**  
**J. COTE, 121, RUE RIDEAU.**  
 P. S.—Fourrés aux prix coutant

**RENSEIGNEMENTS**  
 À midi, le 21, les élections cachées, pour l'école des Sauvages à Manitoba.  
 Les élections ont été aux environs de midi; on croit l'emploi de la rivière, récemment.  
 Les élections ont été aux environs de midi; on croit l'emploi de la rivière, récemment.  
 Les élections ont été aux environs de midi; on croit l'emploi de la rivière, récemment.

**RENSEIGNEMENTS**  
 À midi, le 21, les élections cachées, pour l'école des Sauvages à Manitoba.  
 Les élections ont été aux environs de midi; on croit l'emploi de la rivière, récemment.  
 Les élections ont été aux environs de midi; on croit l'emploi de la rivière, récemment.

**RENSEIGNEMENTS**  
 À midi, le 21, les élections cachées, pour l'école des Sauvages à Manitoba.  
 Les élections ont été aux environs de midi; on croit l'emploi de la rivière, récemment.  
 Les élections ont été aux environs de midi; on croit l'emploi de la rivière, récemment.